

# MARTILLAC

# infos

OCTOBRE 2006

## DOSSIER



### ENFANCE-JEUNESSE



# SOMMAIRE

## Le mot du maire



P. 2 ÉDITO

P. 3 DÉCISIONS MUNICIPALES

P. 4 TRAVAUX

Travaux RD111<sup>4</sup>  
Travaux route du stade  
Déplacement en sécurité  
Travaux d'insertion  
Renforcement eau potable  
Marquage au sol à l'école

P. 5 INFORMATIONS  
ADMINISTRATIVES

Inscriptions sur les listes  
électorales  
CPAM de la Gironde  
3939 : service public

P. 5-6 ENVIRONNEMENT

Journée « Nettoyons la nature »  
Déchets verts et encombrants  
La cueillette des végétaux

P. 7 DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 8-9 JEUNESSE ET ÉDUCATION

P. 10 DOSSIER  
ENFANCE - JEUNESSE

P. 11 CLSH et rendez-vous jeunesse

P. 12 VIE DE VILLAGE/  
13-14 VIE DES CLUBS

P. 15 Secours populaire  
Des nouvelles de l'école  
Ramassage scolaire  
Bibliothèque  
L'U.S. Martillacaise  
Gym volontaire  
PRONTO  
C.A.B.O.  
Resencement 2007  
Harmonie des Graves  
Comité des Fêtes  
Fête de la musique 2007  
Le Tennis Club Martillacais

P. 16 VIE DE VILLAGE - INFOS

Club des Aînés Ruraux  
Calendrier des associations  
État civil

L'automne est là et avec lui nos habitudes de vie et de loisirs ont inexorablement repris leur rythme.

**La rentrée scolaire** est un moment particulier pour accorder une place privilégiée aux enfants. C'est le choix que nous avons fait en présentant dans ce numéro, un dossier spécial « enfance-jeunesse ». Au moment où nous clôturons cet article, nous avons appris que la CAF réduisait significativement son soutien à l'ensemble de nos structures. Nous mettrons tout en oeuvre pour compenser ce nouveau désengagement de l'État et pour continuer d'apporter à nos enfants et à leurs familles la même qualité de service.

A l'initiative du CMJ vous avez accompagné et aidé les plus jeunes à « **nettoyer la nature** » à Bernin et dans le coeur de bourg et à participer, à l'accueil dans notre Salle Polyvalente, des bénévoles des autres communes. Ce fut l'occasion de déplorer les agressions portées à l'environnement mais aussi d'apprécier la richesse de nos sous-bois.

Cette période de l'année est également propice à la réalisation des travaux de voirie dont vous avez pu apprécier l'importance et la qualité de la réalisation même si certains ont pu trouver qu'elles favorisaient une vitesse excessive.

Vous avez été nombreux à participer le 30 septembre à la **2<sup>ème</sup> journée du développement durable**. Cette rencontre a permis de vous informer mais aussi de recueillir vos suggestions sur le PLU et les projets de la commune.

Enfin, c'est aussi **la rentrée pour les associations** dont le dynamisme et la convivialité sont des encouragements à les rejoindre et à les accompagner.

Bonne rentrée à tous.

Jean CLAVERIE  
Maire de Martillac  
Vice-Président de la Communauté  
de Communes de Montesquieu

Au moment où nous mettons ce bulletin sous impression, nous apprenons la disparition de **Monsieur Hervé de VENANCOURT**, Maire de Martillac de 1955 à 1989. Le Maire, le Conseil Municipal et le personnel communal souhaitent lui rendre hommage et présentent leurs condoléances à la famille.



## Les heures d'ouverture de la mairie

**Lundi** : de 8h00 à 12h00

**Mardi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Mercredi** : de 13h00 à 19h00

**Judi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Vendredi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Samedi** : de 9h00 à 12h00

E-mail : [mairie-martillac@wanadoo.fr](mailto:mairie-martillac@wanadoo.fr)



## Séance du 28 août 2006



➔ **Adoption du procès-verbal de la réunion du 06 juin 2006. *Unanimité.***

➔ **Régie transports scolaires**

Afin d'assurer le ramassage des enfants du groupe scolaire en substitution du Syndicat de Transports Scolaires de Cadaujac/Martillac, le Conseil Municipal a décidé de créer un service municipal pour le transport scolaire à compter de la rentrée. La participation des familles est fixée à 45 € pour l'année, et les règlements seront perçus par le biais de la régie des produits divers existante. ***Unanimité.***

➔ **Commission Appel d'Offres : validation des décisions**

Pour information : la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 juin dernier pour analyser les offres concernant le marché de voirie « Travaux 2006 sur la route du Stade ». 4 entreprises ont présenté leur offre. La commission a décidé de retenir l'offre des Pierres de Frontenac (72 707,45 € HT).

➔ **Convention d'Aménagement de Bourg - PHASE RÉALISATION**

Par délibération prise en date du 31 mars 2001, la commune de Martillac a posé sa candidature au titre du programme « Aménagement de bourg » du Conseil Général. Cette procédure a pour objectif d'accompagner la revitalisation des territoires ruraux par une approche globale de l'aménagement des bourgs prenant en compte les équipements publics, les services, les commerces et l'embellissement des villages. Monsieur le Maire expose les différentes actions prévues dans la Convention d'Aménagement de Bourg pour les 4 années à venir : 2006 - 2007 - 2008 - 2009. Pour chaque opération il est précisé : le libellé de l'action, le coût total HT, les subventions demandées (conformément au tableau annexé à la présente délibération).

Total estimatif du programme d'actions pour les 4 années : 675 366,00 € HT.

Total subventions prévisionnelles du Conseil Général : 163 167,00 € HT.

Reste à charge : 512 199,00 € HT.

Des subventions complémentaires seront sollicitées auprès de la Région, de l'État (Fonds Européens, FISAC) et autres...

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de Convention d'Aménagement de Bourg, le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à signer la convention liant la commune et le Conseil Général et à accomplir les formalités nécessaires à l'obtention des subventions auprès des différents organismes. ***Unanimité.***

➔ **Création d'un site internet**

La commune a pour projet de se doter d'un site internet. Les objectifs étant de permettre aux usagers, aux internautes, mais aussi à toute la population de disposer des informations que l'on peut obtenir en passant à la mairie. Ce site disposera des rubriques suivantes : carte d'identité de la commune, économie locale, vie municipale, Martillac pratique, la vie associative, boîte/messagerie. ***Unanimité.***

➔ **Cimetière**

La pratique funéraire de la crémation est en constante évolution et le besoin attendu de la population pour que le cimetière communal devienne une des destinations des urnes et des cendres. Le cimetière communal ne disposant pas de columbarium ni d'un jardin du souvenir, il est nécessaire de créer un espace cinéraire (columbarium et jardin du souvenir). Le Conseil doit au préalable en décider la création, tout comme il s'est prononcé par délibération du 24 septembre 1998 sur la reprise des concessions (en cours).

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un site cinéraire dans l'enceinte du cimetière communal. ***Unanimité.***

➔ **Recensement général 2007**

A compter du 18 janvier 2007 démarre la campagne nationale de recensement de la population 2007 à Martillac.

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2007.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Vu le tableau des effectifs,

Vu le rapport du Maire,

Le Conseil Municipal a donné pouvoir à Monsieur le Maire pour la désignation d'un coordonnateur pour le recensement de la population 2007. ***Unanimité.***

➔ **Remboursement sinistre**

Suite à un dommage électrique survenu le 16 mai dernier, le modem de la machine à affranchir de la commune a dû être remplacé. Le Conseil Municipal a accepté le remboursement partiel proposé par l'assurance pour ce sinistre (158,73 €). ***Unanimité.***

➔ **Rapport d'activité de la CCM**

Chaque délégué a présenté un compte-rendu du rapport d'activité 2005 de la Communauté de Communes de Montesquieu pour les compétences suivantes : environnement, ordures ménagères, actions sociales, économie, finances, enfance, espace communautaire, vie associative, communication et tourisme.

## \*\*\*\*\* AVIS DU MAIRE \*\*\*\*\*

### Enquête Publique relative au projet du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

Par arrêté du 15 Septembre 2006, le Maire de MARTILLAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur Guy PETUAUD-LETANG, domicilié 84 avenue du Président Kennedy - 33700 Mérignac, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 09 octobre 2006 au 09 novembre 2006 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie (salle du Conseil Municipal) les **Lundi 09 octobre, 16 octobre, 23 octobre, 30 octobre et 06 novembre 2006 de 8 H 30 à 12 H.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur.

Le rapport du Commissaire Enquêteur sera tenu à la disposition du public à la Mairie.

# TRAVAUX



## Travaux RD111<sup>E4</sup>

Suite à nos différents entretiens, la Direction Départementale de l'Équipement vient de restructurer la départementale RD 111<sup>E4</sup> dite route de Cadaujac. Ces travaux se déroulent en 2 phases : l'une qui est achevée comprend un renforcement en grave émulsion et un gravillonnage sur la majeure partie, la 2<sup>ème</sup> phase se situant en zone d'agglomération aura lieu en 2007 et sera réalisée en enrobé.



## Travaux Route du stade

Les travaux de réfection de la route du Stade déjà commencé en 2005 dans le cadre des liaisons École-Plaine des sports se poursuivent actuellement par la réalisation d'un trottoir calcaire avec bordures et réfection de la chaussée. Dans le budget investissement 108 000 € sont destinés à cette action. La partie proche du bourg jusqu'à la route de l'Abeilley sera donc réalisée cette année et une nouvelle tranche au budget 2007 devrait permettre de rejoindre dans ces mêmes conditions d'aménagement la route départementale de La Brède.



## Déplacement en sécurité

Dans l'action déplacements en sécurité, de développement durable, des déplacements à pied et vélo de nos enfants vers la plaine des sports, nous venons de mettre en place une convention de passage avec le château Lespault. Cette convention met à disposition pour les vélos et piétons une bande de 1,50 mètre le long du fossé bordant la route départementale de la Brède, ce qui permet de rejoindre la plaine des sports en toute sécurité. Cette convention est à titre expérimentale sur une durée de 2 ans renouvelable, si le règlement (piétons vélos uniquement) est respecté. Dans cet article nous tenons à remercier vivement le propriétaire de son agréable coopération pour l'ensemble des administrés, souhaitons que cet exemple permette d'obtenir d'autres nombreuses conventions.

## Travaux d'insertion

La communauté de communes qui a pour mission l'emploi et l'insertion a, dans ce cadre mis à disposition de la commune un groupe de personnes pour remettre en état le petit patrimoine bâti. Ce groupe s'est investi dans la réfection de la fontaine communale de Mirebeau située dans le centre bourg. Cette fontaine qui date de 1780 était dans un état d'abandon. La première partie de remise en état sera accompagnée dans un premier temps de la mise en place d'une porte correspondante au style de l'édifice et dans un deuxième temps d'un complément de réfection. Promeneurs faites un petit détour par la route de Mirebeau pour observer ce site. En effet nos ancêtres nous ont laissé un ensemble de petit patrimoine que nous nous devons d'entretenir pour le souvenir de ce passé où l'eau était une richesse importante.



## Renforcement eau potable

Le secteur de la Morelle présente depuis longtemps des insuffisances en quantité d'eau potable. Les premiers travaux réalisés depuis la route de Cadaujac ont permis d'améliorer sensiblement la situation. Une nouvelle tranche financée par le syndicat intercommunal d'assainissement et eau potable de la Brède, subventionnée par le Conseil Général, va permettre de faire un bouclage depuis la zone d'activité par la route de la Jaugueyre et le chemin de Bernardon. Ce renforcement devrait satisfaire les besoins de ce secteur, la municipalité dans le même temps profitant de ces travaux fait installer la protection des incendies trois hydrants (poteaux d'incendie)

un sur le chemin de Bernardon côté route de la Jaugueyre, un suivant sur l'impasse de la Morelle et le troisième au lieu dit Carpo, il est nécessaire de signaler que le Conseil Général ne subventionne plus ces poteaux d'incendie, ils sont à la charge totale de la municipalité, leur coût se situe environ à 2 500 € l'unité.



Travaux de marquage au sol réalisés dans la cours de l'école durant l'été



## Inscriptions sur les listes électorales

### Des citoyens de Nationalité Française

- 1/ L'inscription sur les liste électorales est **OBLIGATOIRE**
- 2/ La période d'inscription est :
  - du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre de l'année en cours aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la mairie.
- 3/ Pour vous inscrire, il faut vous munir :
  - d'un justificatif de votre identité (CNI, passeport, livret de famille, extrait d'acte de naissance, etc.).
  - d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, France Télécom, loyer, impôts, etc.).
- 4/ Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un membre de votre famille peut vous inscrire mais il doit avoir une procuration de votre part.

**2007 est une année l'élections majeures**



### COURRIERS À LA CPAM DE LA GIRONDE Bien adressés, vite traités !

Afin que vos dossiers et vos remboursements soient traités encore plus rapidement, envoyez tous vos courriers à l'adresse suivante :

**CPAM de la Gironde  
33085 BORDEAUX CEDEX**

En effet, quelle que soit votre commune de résidence, tous les courriers destinés à la CPAM de la Gironde doivent **impérativement** être adressés à cette **adresse postale unique pour la Gironde**.

Envoyer vos courriers à cette adresse :

- facilite le traitement de vos dossiers,
- garantit le remboursement rapide de vos dépenses de santé.

## Environnement

### Nettoyons la nature 2006

Cette année encore, la Municipalité a participé à la journée « Nettoyons la nature » organisée par la Communauté de Communes de Montesquieu. Le CMJ a pris part à cette action. Les volontaires, peu nombreux mais motivés, ont rempli de nombreux sacs poubelles de déchets, preuve, s'il en fallait, qu'il reste beaucoup à faire en matière de respect de l'environnement. Les participants se sont ensuite rendus à la salle des fêtes où un buffet les attendait. Après l'effort, le réconfort...



### SPÉCIAL INSCRIPTION sur les LISTES COMPLÉMENTAIRES de RESSORTISSANTS EUROPÉENS

- 1/ L'inscription sur les liste électorales est **OBLIGATOIRE**.
- 2/ La période d'inscription est :
  - du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre de l'année en cours pour l'année suivante.
- 3/ Il existe **DEUX** listes électorales **TOTALEMENT DISTINCTES**
  - La Liste Complémentaire pour les Elections Municipales.
  - La Liste Complémentaire pour les Elections Européennes.

**Une inscription sur une liste ne vaut pas pour l'autre. Vous devez faire deux inscriptions.**

**Dans les deux cas :**

- 1/ Être de nationalité :
  - Allemande
  - Autrichienne
  - Belge
  - Danoise
  - Espagnole
  - Finlandaise
  - Grèque
  - Irlandaise
  - Italienne
  - Luxembourgeoise
  - Pays-Bas
  - Portugaise
  - Royaume Uni
  - Suédoise
- 2/ Justifier de son État Civil
  - Carte de Séjour, passeport, livret de famille, extrait d'acte de naissance en français.
- 3/ Justifier de son domicile
  - Quittances EDF, France TÉLÉCOM, LOYER, IMPÔTS... datées de moins de 3 mois.



### Allô, service public 3939

#### Une première information rapide et fiable à toute demande de renseignement administratif

Ce service permet d'éviter de multiples déplacements aux guichets. Si la demande est jugée trop complexe, l'usager est mis en relation sans rupture d'appel avec des informateurs spécialisés relevant de différents secteurs (emploi, famille, urbanisme, santé, logement, banques...).

**Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h**

### Collecte des déchets verts et encombrants

#### DECHETS VERTS

1 m<sup>3</sup> maximum par collecte

> **Tonte et feuillages** : présenté en sacs ouverts ou en poubelle (sans mélange avec d'autres matériaux).

> **Branchages** : en fagot attaché de 1m de long.

*Sur inscription\*  
les MERCREDIS*

- 25 octobre 2006
- 13 décembre 2006

#### ENCOMBRANTS

1 m<sup>3</sup> maximum par collecte

> **Vieil électroménager, meuble, literie** : ne comportant pas de risque lors de leur manipulation.

*Sur inscription\*  
le VENDREDI*

- 27 octobre 2006

\* Les inscriptions seront acceptées au plus tard à 16h la veille de la collecte.

**INSCRIPTIONS : 0.805.020.002 (numéro vert gratuit)**

Par mail : [dechet-verts.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:dechet-verts.montesquieu@groupenicollin.com)  
[encombrants.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:encombrants.montesquieu@groupenicollin.com)

## La cueillette des végétaux dans les milieux naturels

### LA RÉGLEMENTATION

Respecter la loi dans les milieux forestiers, c'est respecter l'environnement

#### Un droit de la propriété à respecter

- La forêt est une propriété privée appartenant à l'État, aux collectivités, ainsi qu'aux propriétaires privés.
- Le propriétaire a droit à la jouissance paisible de son bien. Celui qui circule sur la propriété d'autrui ne doit pas causer de dommages : abandons de débris, arrachages des végétaux...

#### Une cueillette réglementée

- Nul ne peut récolter de produits sur une propriété qui n'est pas la sienne.
- Les propriétaires tolèrent, parfois, les cueillettes à caractère familial pour les besoins domestiques.
- Mais tout prélèvement de produits nécessite une autorisation préalable du propriétaire.

#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Art. 544, 547 code civil, L.411.1, L362.1 code environnement, R.137-4, R.331-1 à 4 code forestier. Nouveaux articles R.138-20 et R.331.2 du code forestier - Journal officiel du 14 juillet 2006.

**Ramasser, ou emporter des champignons, fruits, semences, ou produits des forêts sans autorisation du propriétaire est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> classe. Lorsque le volume prélevé est supérieur à 5 litres, l'amende encourue est celle prévue pour les contraventions de la 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> classe, laquelle peut s'élever à 1 500 €.**

Des arrêtés préfectoraux ou municipaux, le cas échéant, précisent, localement cette réglementation générale applicable sur tout le territoire national.

### La cueillette en forêt n'est pas sans risques

- Ne manger jamais à l'état cru les fruits récoltés dans la nature à faible distance du sol.
- Les oeufs microscopiques, porteurs de l'échinococcose alvéolaire résistent au lavage (même énergique) et à la congélation.
- En revanche, ils ne résistent pas à la chaleur alors n'hésitez pas à cuire les produits de la forêt.



**Tous les produits de la forêt ne sont pas comestibles, certains sont même toxiques comme l'amanite phalloïde (champignon).**



### Pour une cueillette raisonnée

Pour une cueillette raisonnée, plusieurs règles sont à suivre afin de préserver l'environnement naturel des végétaux.

#### Respecter les végétaux

- Prenez soin des végétaux, ainsi vous les retrouverez à la saison prochaine : fleurs, petits fruits, champignons...
- Ne détruisez pas les plantes ni leur environnement naturel en les piétinant par exemple.
- N'arrachez pas une plante, à moins d'utiliser la racine.
- Faites attention à ne pas ramasser tous les végétaux.

#### Respecter les périodes de cueillette

- Renseignez-vous sur les périodes de cueillette autorisées.
- Sachez que les campagnes de chasse s'organisent aux mêmes périodes que celles des cueillettes. Assurez-vous qu'une chasse ne se déroule pas trop près de votre zone de cueillette.

#### Respecter les règles de circulation et de stationnement

- Ne circulez avec votre véhicule que sur les chemins et routes ouverts à la circulation publique.
- Ne vous arrêtez que sur une aire de stationnement autorisé comme les parkings et cela même s'il ne s'agit que d'un arrêt de quelques heures. Ainsi, vous ne causerez aucune gêne aux autres (notamment accès aux véhicules de secours).

### La cueillette des champignons

#### A propos des champignons

- Il existe environ 3 000 espèces de champignons en France dont seulement une trentaine sont comestibles. Certaines sont toxiques voire mortelles.
- Les champignons ne peuvent être récoltés que sur des territoires autorisés par le propriétaire.



- Ne cueillez que les champignons que vous connaissez bien. Une erreur est vite arrivée donc n'hésitez pas à contacter un spécialiste (pharmacien mycologue).
- Coupez le pied d'un champignon à l'aide d'un couteau pour ne pas détruire le mycélium (filaments composant la partie végétale du champignon).



#### Plus d'info :

**Direction Territoriale  
ONF Sud-Ouest**  
23 bis boulevard Bonrepos  
33000 Toulouse  
Tél. 05 62 73 55 00  
Fax : 05 61 63 77 79

**Forêt Privée Française  
Maison de la Forêt**  
7 chemin de la Lacabe  
31320 Auville-Tolosane  
Tél. 05 61 75 42 00



La municipalité a organisé dans le cadre de sa politique locale une réunion publique « 2<sup>ème</sup> journée de Développement Durable » qui s'est déroulée le 30 septembre dernier à la salle des fêtes.

Ainsi, les élus ont pu présenter aux Martillacais le contenu du futur Plan Local d'Urbanisme (arrêté en Conseil municipal le 06 juin 2006) réalisé après une large concertation auprès des habitants et des différents organismes publics associés.

### ■ Le PLU s'articule autour de trois idées fondamentales :

- > la préservation de l'environnement et des paysages
- > l'organisation et la sécurisation des déplacements
- > le développement et le renouvellement urbain.

*NB : le projet de PLU est consultable en mairie, et le commissaire enquêteur reçoit les observations chaque lundi (voir Avis du Maire - page 3)*

Les projets d'extension des réseaux d'assainissement ont également été présentés pour les secteurs de Vigneau de bas et Jean de Ramon grâce au raccordement d'une partie de la commune sur le réseau de Cadaujac, tandis que le quartier de Jean Gilles et la Morelle le seront grâce à l'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration de Martillac. La solidarité intercommunale étant de mise pour les extensions prévues.

Les élus ont répondu aux questions posées par l'auditoire, et ont présenté également les futurs aménagements et projets de la commune programmés dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg (2006-2007-2008-2009).

Ainsi, dès la validation des projets et des travaux par le Conseil municipal il sera possible alors de consulter en mairie le projet définitif des aménagements de la RD 214<sup>E9</sup> et de la restructuration du Coeur du Bourg.



### Opérations projetées :

- l'aménagement, l'embellissement et la sécurisation de la route départementale depuis la zone industrielle jusqu'à l'avenue de Montesquieu (début des travaux 2006-2007).
- la réalisation du complexe habitat-commerces « la Clé des Vignes » (2007-2008).
- l'aménagement de la Place Marcel VAYSSIERE avec un promontoire central, et des places de stationnement (prévu en 2009).
- la création d'un espace public pouvant servir de parking supplémentaire à côté de l'église (prévu en 2007).



En outre la création d'un lotissement de logements conventionnés devrait aboutir sur la commune. Ce projet porté par un opérateur immobilier est en cours de montage. Face aux difficultés liées à l'immobilier, cette opération permettra de maintenir les jeunes couples sur la commune grâce à des conditions d'accessions au logement facilitées.

**Un vaste programme de travaux ambitieux qui résulte de décisions volontaires : améliorer le cadre de vie, mais aussi permettre le développement harmonieux de Martillac pour les années à venir.**



Ils représentent près d'un tiers de la population et se sont naturellement imposés comme l'une des priorités communales.

Au carrefour des compétences, les actions et les services en direction des 0-18 ans se sont multipliés en quelques années seulement. Rencontres et témoignages.



### PAROLE À...

**Lionel PEYROUT**  
Adjoint délégué à l'Éducation  
et la Jeunesse

#### Qui êtes-vous, Lionel PEYROUT ?

**L.P.** : « Professionnellement : cadre technique au sein du Service d'Accueil Familial du Conseil Général de la Gironde, et humainement, je me considère avant tout comme un citoyen qui a le devoir de se mêler de ce qui légitimement le regarde. D'où mon engagement dans un premier temps au sein du Conseil Local de parents d'élèves, et dans un deuxième temps dans la **vie politique** pour que les idées trouvent un **prolongement direct et concret.** »

#### Quelles sont vos attributions d'élu ?

**L.P.** : « De part ma sensibilité et en raison de mes fonctions de travailleur social, c'est presque naturellement que mes collègues et le premier d'entre eux, Jean Claverie, m'ont pressenti pour prendre en charge la **délégation Jeunesse/Éducation.** Un poste aux enjeux majeurs, d'une part eu égard aux attentes des administrés, et d'autre part au regard de notre ferme intention d'instaurer une nécessaire **politique communale de services** en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse. Le recensement de 1999 mettait en évidence que 30% de la population avait moins de 20 ans. Il était donc incontournable que ce rajeunissement s'accompagne de nouveaux besoins que le réseau associatif à lui seul ne pouvait absorber. Il nous fallait agir ! »

#### Quelle est la démarche de la municipalité dans sa politique Éducation/Jeunesse ?

**L.P.** : « C'est une démarche engagée de longue date. Depuis le début de notre mandat, notre souci a toujours été de répertorier les problématiques liées à chaque tranche d'âges, afin de **définir une offre de service adaptée.** Nous nous sommes employés à recenser les partenaires potentiels qu'ils soient financiers, techniques ou logistiques.

**La clef de voûte de ce dispositif demeure le contrat signé avec la CAF dès le mois de décembre 2001.** Déclinées une par une, travaillées avec la CAF, le Conseil Général, la Protection Maternelle et Infantile, les actions et les réalisations sont effectives : restructuration de la garderie scolaire en **CLSH périscolaire** ; **extension du groupe scolaire** et réalisation d'un **plateau sportif** pour les élèves ;



Une des salles de l'école

mise en oeuvre d'**échanges réguliers avec l'école publique** ; mise en place d'un **Conseil Municipal Jeune** dont la fonction est d'initier aux responsabilités civiques et d'impulser des projets d'intérêt collectif, **ouverture d'un centre de loisirs maternel (3 - 6 ans)** ; accès privilégié au **centre de loisirs de Saucats (6 -12 ans)** dans le cadre d'un partenariat entre les communes ; **création d'une crèche-halte garderie** de 20 places pour les enfants de 3 mois à 3 ans ; mise en oeuvre d'**actions d'animation en faveur des adolescents** en périodes de vacances scolaires.

Dans un souci de **concertation**, pour chacun de ces projets, nous avons souhaité associer les martillacais susceptibles de devenir usagers de ces services.

La question des **grands ados et jeunes majeurs** fait actuellement l'objet d'un travail au sein de la Communauté de Communes de Montesquieu au travers d'un **projet éducatif intercommunal** auquel nous participons activement. C'est d'ailleurs à ce niveau que les politiques Enfance/Jeunesse doivent

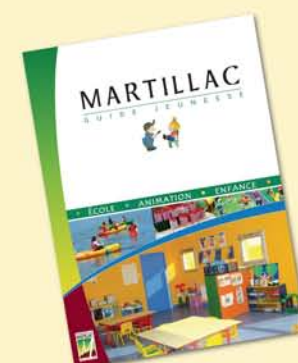
désormais être impulsées et coordonnées de sorte que les **solidarités locales** puissent s'exprimer. »

*Suite page 10*



A quelques dizaines de mètres seulement de la crèche, l'école fait, à ses heures, office de Centre de Loisirs et d'accueil périscolaire. Un investissement raisonné pour une diversification des services à la population, dans un même lieu.

Après quelques semaines d'adaptation, les enfants prennent leurs marques, pendant et hors le temps scolaire.



**Tout ce que vous voulez savoir sur l'action « Enfance/Jeunesse » est dans ce guide : à se procurer sur simple demande à la mairie.**



### PAROLE À...

**Jean Yves PALLAS**  
 Directeur de l'école de Martillac

#### « Une conjugaison en bonne intelligence »

« Voilà 14 ans que je travaille dans cette école, deux ans en qualité d'enseignant puis comme directeur. Je connais son histoire, je l'ai vue s'adapter aux besoins, évoluer, grandir.

En 2002, l'extension qui offrait 3 classes supplémentaires, nous permettait de quitter les préfabriqués et d'offrir des conditions d'accueil favorables. La même année, la réalisation du plateau sportif et la création de la salle informatique élargissaient l'offre éducative. Dans la foulée, le site internet de l'école était créé avec la participation active des enfants.

Aujourd'hui, ce sont sept postes en réseau et un Emploi de Vie Scolaire qui nous permettent de développer l'expression en diversifiant notamment les techniques de communication. Deux bibliothèques, l'une pour les maternelles, l'autre pour les classes élémentaires, une classe d'éveil, un environnement très enviable et des projets d'école pour favoriser la réussite de chaque enfant : Martillac dispose d'une belle école, ouverte sur la vie du village, dont le fonctionnement repose sur une conjugaison en bonne intelligence.

Une conjugaison de moyens : financiers, matériels, humains.

Une conjugaison de personnes : parents, élus, enseignants, personnel communal.

Une conjugaison de projets : pédagogiques, éducatifs, citoyens. »

#### ● SERVICES À LA CARTE



Chaque enfant a la sienne, une carte magnétique personnalisée. Il lui suffit de « badger » lors de la fréquentation des services, dans l'une des bornes informatiques.

*Objectif* : un seul compte par famille.

**Efficacité, simplicité !**

#### En quelques chiffres \*

- 47 % : part des actions Éducation/ Jeunesse dans le budget communal.
- 249 000 € : budget de fonctionnement de la structure multi-accueil Emile et Zime.
- 361 000 € : budget de fonctionnement de l'école.
- 151 228 € : budget de fonctionnement de l'accueil périscolaire, des CLSH pour les 3-18 ans.
- 52 000 € : budget de fonctionnement de la restauration scolaire.
- 1 800 € : subvention à l'association Accent Graves.

\* Chiffres 2005

#### « Pour le petit ange... Gabriel »



Mme Annie FONTENOY (à gauche), directrice de la structure Émile et Zime et Mme Fabienne MELEIRO, maman de Gabriel, le premier enfant d'Émile et Zime.

**La première est directrice, la deuxième est maman, et leur tout est Gabriel, l'un des premiers enfants accueillis par la structure Emile et Zime, lors de sa création en 2004.**

**F.M.** : « Nous étions à peine installés dans la commune de Martillac et Gabriel n'était pas encore né, que j'ai été immédiatement séduite par l'environnement qui allait être proposé aux enfants, alors que la crèche n'en était qu'au stade du chantier. »

**A.F.** : « Le cadre joue en effet un rôle important. Les locaux sont parfaitement adaptés à l'accueil de jeunes enfants et le panorama est agréable. C'est apaisant pour les petits, mais également pour le personnel. Il se dégage une atmosphère de village. Ici, on peut prendre le temps. »

**F.M.** : « C'est vrai que le personnel est très à l'écoute, des enfants et des parents. Ma première impression a très vite été confortée par la qualité de l'accueil. C'est rassurant de confier son bébé à de vrais professionnels. »

**A.F.** : « Dans le recrutement, nous avons essayé de retenir des personnalités différentes et complémentaires qui peuvent contribuer à l'épanouissement de l'enfant. »

**F.M.** : « Cela a effectivement aidé Gabriel à s'intégrer. Ma fille aînée avait été en nourrice. Je ne regrette absolument pas mon choix de la collectivité pour Gabriel. »

\*\*\*

## • DOSSIER ENFANCE - JEUNESSE (suite)

### • Entretien Lionel PEYROUT (suite)

#### Quelles sont les perspectives ?

**L.P.** : « Comme je viens de l'évoquer, nos actions devront s'inscrire dans une **cohérence communautaire**. Nous devons travailler à la complémentarité des offres communales, avec le souci de répondre aux besoins, à tous les besoins.

Nos actions ont permis à Martillac de s'inscrire dans son époque. Il nous faut donc poursuivre en ce sens, en pérennisant les différentes structures « Enfance et Jeunesse » communales. Mission difficile dans un contexte où l'État, partenaire financier au travers de la CAF, remet en cause une part de ses engagements. Là où nous pensions développer encore plus nos services nous devons être attentifs aux dépenses.

**Néanmoins des réalisations sont à venir.** Dans le cadre du réaménagement de la plaine des sports, nous travaillons à l'implantation d'un **skate-parc** que les enfants du CMJ ont porté depuis plusieurs années. Une réunion avec les associations utilisatrices aura prochainement lieu. La commission municipale « Culture Enfance Jeunesse », qui s'est déjà réunie, tiendra une place à part entière dans le futur **Conseil du Développement Durable**.

Je reste convaincu que notre politique éducative, s'appuyant sur les liens que nous avons tissés avec l'école publique, constitue un dispositif qui participe à **former les citoyens de demain**. Des citoyens engagés, responsables, et qui se mêleront de ce qui légitimement les regarde... En tous cas je l'espère, c'est le seul **gage de démocratie** ».



**Danielle JOYEUX**  
Association des parents d'élèves

#### « Une relation constructive »

« Je n'ai plus d'enfant à l'école de Martillac, alors je passe le relais. C'est Cécile GRACIA qui a repris le flambeau. Je lui souhaite, mais je n'ai nulle raison d'en douter, que les relations école/parents/collectivité perdurent en l'état. C'est un lien en effet fondé sur l'écoute, la discussion, le dialogue. Ce sont ces bases constructives qui nous ont permis de mener à bien de nombreux projets. D'abord en tant qu'adhérente FCPE, puis à la Présidence à compter de 2004, j'ai été, comme l'ensemble des parents d'élèves, associée à la réflexion portant sur des points importants de la vie de l'école : **extension, changement d'organisme de restauration, mise en place du CLSH**. Nous avons travaillé en parfaite cohésion à renforcer l'adéquation des moyens mis en place par rapport aux besoins des enfants. Ainsi, la plage médiane de restauration qui avait été élargie a donné lieu à la création de animations d'ateliers culturels et sportifs, sur proposition de l'équipe du CLSH. Ou encore, la qualité des repas a été significativement améliorée et une diététicienne (membre de la FCPE) continue d'apporter son éclairage averti au sein de cette commission. Les feux de la Saint Jean organisés depuis 5 ans, manifestation conviviale et festive, sont également un exemple : les bénéfices sont reversés à l'association Accent Graves et contribuent à l'organisation de sorties et activités accessibles financièrement à tous.

Je souhaite à toutes les associations de parents d'élèves ce type de relation avec la collectivité et l'école. »



#### PAROLE À...

#### « Développer les savoir-faire »

**Isabelle APPRIOU**  
Directrice du Centre de Loisirs

« Depuis sa création en juillet 2002, le centre connaît une fréquentation stable et satisfaisante. La volonté municipale est de faire évoluer les projets et développer les savoir-faire afin de proposer un service de qualité qui prolonge l'offre éducative. Nous privilégions une approche ludique, et l'intérêt de l'enfant est au centre de nos préoccupations. Les personnels communaux suivent des formations.

Par ailleurs, le centre dispose d'un agrément pour les 12-18 ans depuis juillet 2004. Cela nous a permis d'élargir l'offre aux adolescents : surf, ski nautique, skating... Il convient de poursuivre cette action en direction d'un public demandeur. Il faudra pour cela disposer de moyens et de financements... »



« C'est bien de rester au centre toute la journée pour finir les trucs que t'as pas finis le matin... » Baptiste - 5 ans

« Comme tu fais des activités, t'as pas le temps de t'ennuyer... c'est pas comme à la maison. » Éva - 6 ans

« A l'école on lit, et au centre on lit pas ! » Adrien - 6 ans

« Sandrine, Sabine et Isabelle, elles s'occupent bien de nous. » Eugénie - 6 ans

« Quand t'as pas de frères et soeurs, c'est bien d'avoir des copains et des copines. » Justine - 6 ans

« S'il y a les vélos, c'est le centre, s'il y a pas les vélos, c'est l'école. » Valentin - 5 ans



#### PAROLE À...

#### « Fier de participer »

**Baptiste IMBERT**  
Conseiller Municipal Jeune

« C'est important de pouvoir travailler avec les gens de la Mairie, de pouvoir aider à la création de nouveaux services. Je suis fier de participer.

Nous nous réunissons chaque mois, nous exprimons des projets, étudions si c'est réalisable. On apprend aussi beaucoup de choses et on peut les transmettre.

Grâce au CMJ, on a pu faire des pistes cyclables et proposer des animations comme *Nettoyons la Nature* ou la visite d'une imprimerie. Pour faciliter la vie des jeunes dans la commune, on a encore plein d'idées. »



Le centre de loisirs des 3/6 ans de Martillac est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël et août) de 8h à 18h.

## Cet été



Sur le thème de la jungle, nos petits aventuriers ont pu rencontrer les habitants du zoo, escalader les arbres et se produire en spectacle devant les parents sous un tonnerre d'applaudissements.

### Petits mots d'enfants et d'animatrices

« Regarde ! j'ai ramassé une plume d'éléphant (oiseau) - Célia.G  
« Mais où est mon canoë (kaway) au cas où il pleut » - Andy.D

\*\*\*

« Venez voir les mammoths (éléphants) » - Sandrine  
« Pensez aux casquettes, lunettes et crème fraîche (solaire) » - Corinne



## Vacances de Toussaint

Ouvert les 26, 27, 30 et 31 octobre et les 2 et 3 novembre

Les activités se feront autour du thème « les lutins et les gnomes » et des balades et sortie au cinéma sont programmées.

### > Projets

Du 20 novembre au 1<sup>er</sup> décembre salle des fêtes de Cabanac et Villagrains : **Exposition petite enfance « la forêt des sens »** - Ouvert au public les 22 et 29 novembre de 14h30 à 18h30 et le 25 novembre de 10h à 12h30 et de 15h à 18h

## Périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert tous les jours d'école de 7h00 à 8h35 le matin et de 16h30 à 19h00 le soir.



L'année scolaire 2005-2006 s'est terminée en fête lors de la surboum de juin. Les enfants du primaire et de la maternelle ont pu nous montrer tous leurs talents de danseurs. Merci aux enfants pour leur bonne humeur, et aux parents pour leurs gâteaux.

L'accueil périscolaire a repris du service. Cette année encore l'équipe d'animation a prévu plusieurs projets : spectacle de fin d'année, astronomie, grands jeux d'animation, le journal, un tournoi de basket, des Jeux Olympiques, carnaval autour du Petit Prince et la surboum.



## Loisirs Ados à Martillac

Les activités de cet été ont permis aux jeunes Martillacais de découvrir des sports aquatiques ou en vogue, et de passer de belles journées en bord de mer.



L'équipe de Martillac à la 10<sup>ème</sup> édition du Big Challenge Girondin

### Au programme

#### Vacances de la Toussaint

##### >> Jeudi 26 octobre

De 14h00 à 15h00 : **jorkyball** (Haillan)  
Foot en salle 2/2 - Rendez-vous à l'école à 13h15, retour vers 16h30 - Prix : 2 €

##### >> Vendredi 27 octobre

De 13h30 à 15h00 : **tir à l'arc** (Hostens)  
Rendez-vous à l'école à 13h00, retour vers 16h00 - Prix : 3 €

A partir de 19h00 : **repas au Buffalo Grill**, (les ados payent leurs repas), puis **Skating** (Villeneuve d'Ornon). Rendez-vous à l'école à 19h00, retour au domicile aux alentours de minuit - Prix : 2 €

#### Manifestations

> Du 16 au 20 octobre : **semaine de la sécurité routière**,

> Vendredi 20 octobre à 19h45 : **projection des courts métrages** réalisés par les PRJ (Points Rencontres Jeunes) à l'espace culturel de Léognan.

> **Le succès du défilé du char** réalisé par l'accueil périscolaire et l'association Gala à Léognan le 11 mars 2006, a donné l'envie à l'équipe d'animation d'organiser un défilé de char et d'autres festivités l'année prochaine sur la commune. Si vous souhaitez faire partie du comité d'organisation ou simplement participer, vous pouvez nous rejoindre afin que revive le carnaval de Martillac. **Contact : service jeunesse 06 72 21 85 46.**

#### Infos pratiques ATTENTION ! le centre est fermé à Noël

Chaque module peut accueillir un groupe de 8 jeunes. L'inscription se fait après retour du dossier complet (fiche sanitaire, autorisation parentale et certificat médical d'aptitude à la pratique sportive). Ouverture des réservations à partir du 16 octobre. L'encadrement est assuré par Mme Appriou (BEESAPT) et par des intervenants qualifiés. Renseignement en mairie auprès du service jeunesse. Tél : 05 56 72 71 20.



## Secours Populaire Français

Comme beaucoup de personnes le savent, les bénévoles du **Comité des Graves du Secours Populaire Français** proposent un vestiaire aux familles en difficultés du canton de La Brède, dans un local gracieusement prêté par la municipalité de Martillac.

Ce vestiaire de la solidarité situé chemin de l'Hironde, est ouvert tous les lundis et mercredis de 14H00 à 16H30, et les vendredis de 09H30 à 12H00 ainsi que le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 14H00 à 18H00 pour un grand débarras.

Grâce à un tri très sélectif, le vestiaire offre un choix et une qualité honorables et permet des achats avec une participation minimale. Les bénévoles rappellent que **ce local est ouvert au public** qui peut alors, en achetant, faire preuve de solidarité avec le SPF.

Cet été, le comité a organisé un départ en vacances pour une famille bénéficiaire et a permis à une douzaine de personnes de participer à la journée des oubliés des vacances. Cela se passait à Arcachon (promenade sur le Bassin et après-midi à Aqualand).

**Le 21 octobre prochain**, nous procéderons à **une collecte alimentaire devant le magasin Lidl de Martillac**. Ces collectes nous permettent d'assurer le renouvellement du stock de denrées alimentaires nécessaire à la distribution pour nos bénéficiaires.

D'autre part, un accueil réservé aux personnes en difficultés a lieu tous les mardis de 17H00 à 19H00 au local destiné à l'aide alimentaire, situé au Foyer communal, salle F5, Place Joane à Léognan.

Nous souhaitons faire appel encore une fois aux bonnes volontés qui voudraient offrir :

- **Un peu de temps au SPF.**
- Des dons matériels en bon état.

Nous demandons instamment aux donateurs de ne déposer aucun sac devant la porte du vestiaire pendant les heures de fermeture afin de ne pas gêner le voisinage et de ne pas laisser ces dons aux intempéries.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de téléphoner au 05 56 64 74 65.



## Des nouvelles de l'école

### A l'école maternelle

La rentrée, c'est déjà passé...

Chez les petits, la rentrée avec les larmes : c'est fini !

Ils ont déjà laissé leurs premières traces au pinceau sur un chevalet champêtre improvisé avant de faire leurs premiers pas dans le monde des couleurs !

Chez les plus grands de l'école maternelle, l'heure est aux vendanges.

Le château Latour a accueilli nos petits vendangeurs et leurs petits paniers.

La vendange s'est transformée dans l'après-midi en... jus de raisin avec dégustation appréciée !



### Bibliothèque

En octobre, la bibliothèque participe à « Lire en Fête » en célébrant :

#### « Les 60 ans du Petit Prince »

Exposition ouverte à tous, à la bibliothèque, 8 impasse du Bourg à Martillac

\*\*\*

#### « Raconte-moi »

Pour les petits, le mercredi 8 novembre à 15h.

\*\*\*

Heures d'ouverture :  
mercredi de 15h à 18h  
et samedi de 10h à 12h.

### A l'école primaire

Une nouvelle professeur des écoles est venue compléter l'équipe enseignante de Martillac. Bienvenue donc à **M<sup>lle</sup> DELAYE Marie**

qui partage son emploi du temps avec le directeur sur la classe des CM1 ! Quant à **M. DEBLOCK Bernard**, il intervient sur les classes de la Grande section au CM2 en animant des ateliers d'informatique. Ces activités permettent aux enfants d'acquérir leurs premières bases et de faire de cet outil un moyen de communication, de recherche en accord avec notre monde actuel.



### > SERVICE COMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, la commune organise le transport scolaire pour les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire de Martillac.

Un minibus affrété par la mairie sillonne les quartiers les plus éloignés de la commune pour prendre en charge en toute sécurité les enfants qui se rendent à l'école. Ce nouveau service est amené à fonctionner durant toute l'année scolaire.



## La vie des clubs



### U.S. Martillacaise

La saison est repartie pour l'U.S.M. avec deux nouveaux membres au bureau : Mme LABOUYRIE Liliane et Mme LOZANO Florence.

Les Seniors ont repris leur entraînement et leurs matchs. Ils sont 3 équipes avec de nouveaux joueurs, ce qui nous permet d'avoir un bon effectif cette année. Les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi de 19h30 à 21h00. Le planning des rencontres est affiché au club, vous pouvez venir nombreux les encourager !

Nous leur souhaitons la montée en 1<sup>ère</sup> division de district pour l'équipe A, la montée en 2<sup>ème</sup> division district pour l'équipe B et pour l'équipe C la montée en promotion de 2<sup>ème</sup> division du district.

**Une nouveauté cette année**, l'arrivée de la petite dernière au club : l'équipe des 15 ans qui se compose de 17 jeunes âgés de 14 et 15 ans qui viennent de Martillac et des communes voisines. Nous leur souhaitons de bons résultats et surtout beaucoup de plaisir sur le terrain.

L'école de football a fait sa rentrée en septembre. Beaucoup d'enfants encore cette saison, et nous leur souhaitons pleins de buts, de bons moments avec leur équipe et leur éducateur.

Les entraînements de l'école de football sont répartis comme suit :

- Les débutants :** Mercredi de 14h45 à 16h15
- Les poussins :** Mercredi de 14h30 à 17h00
- Les benjamins :** Mercredi de 17h00 à 19h00
- 13 ans :** Lundi et Mercredi de 18h00 à 19h30
- 15 ans :** Mardi et Jeudi de 18h30 à 20h00

Nous comptons sur vous lors de nos manifestations et à bientôt sur le terrain.

### Amicale Sport et Loisirs de Martillac GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Comme nous vous l'avions communiqué dans le dernier bulletin municipal, **la section enfants est née**. Deux séances ont lieu dans la salle polyvalente de Martillac :

- > **le mardi de 16h45 à 17h45 pour les 6-8 ans**
- > **le jeudi de 16h45 à 17h45 pour les 4-6 ans.**

Les voilà en train d'évoluer...



...lors de leur première séance.

La section adultes a repris ses activités le 13 septembre. C'est avec plaisir que toutes les adhérentes se sont retrouvées et ont accueilli les nouvelles venues. Bravo à Carin qui anime avec dynamisme la section ! Bonne rentrée à tous !



## PRONTO !

### Pronto en Italie

Cet été, une petite délégation de martillacaises et de martillacais est allée représenter Martillac à la **fête de la Convivia à Bibbona**.

Cette fête se déroule pendant quatre jours début août dans le bourg médiéval de Bibbona. Elle rassemble les habitants de Bibbona et des alentours autour des plaisirs de la bouche.

Dans les vieilles maisons, des stands proposent des dégustations de produits et de plats régionaux.

Ainsi notre délégation a fait découvrir à nos amis italiens le foie gras, les rillettes et le magret séché de canard (le canard ne fait pas partie des habitudes alimentaires italiennes) ... et le vin des Graves !



### Les cours d'italien

Les cours d'italien devraient reprendre dès que nous aurons trouvé un nouveau professeur (après Toussaint). Il s'agit de cours destinés à des débutants ou des personnes ayant quelques bases (sur la base de 30 cours d'une heure). Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie.

### Les projets

Pronto travaille cette année sur un échange entre des associations de Martillac et de Bibbona prévu pour Pâques et juin 2007. Une soirée aux accents de l'Italie est aussi à l'étude.



# C.A.B.O.

## Club d'Agility de Bordeaux

CABO se situe rue des Marguerite à CADAUJAC sur un terrain mis à la disposition par le CCAS de MARTILLAC

### L'éducation

Le Club d'Agility de Bordeaux est une association qui a pour unique objet de mettre en valeur les qualités de travail des chiens suivant les aptitudes des races.

Pour ce faire, elle conseille ses adhérents dans l'éducation de leur chien.

De deux à 6 mois, les jeunes chiens sont regroupés à « **l'école des chiots** » où un éducateur va apprendre aux maîtres comment obtenir de leurs compagnons, par des exercices simples faisant appel au jeu, le « Assis », le « Couché », le « Rappel » etc.

Ensuite, pour parfaire la complicité et le plaisir d'évoluer avec son chien, il est possible de rejoindre une des sections sportives du club où après quelques mois d'entraînement, il sera possible d'être licencié et d'effectuer des tournois de FlyBall ou des concours d'Agility.



L'agility

### Le FlyBall

Le FlyBall est une discipline inventée au Canada et qui est arrivée en Europe très récemment. Elle commence à se développer en France.

Tout comme l'Agility, le FlyBall est une activité ludique qui associe jeu et sport, tout en favorisant une très grande complicité entre le maître et son chien.

### L'agility

L'AGILITY est une discipline ouverte à tous les chiens. Elle consiste à leur faire négocier divers obstacles dans le but de mettre en valeur leur intelligence et leur souplesse.

**Pour tout renseignement :** Monsieur Jacky Blanc, Président  
3, Maisonneraie de Pinsoles - 33160 Saint Aubin de Médoc  
Tél. 05 56 05 77 16 - Port. 06 23 63 07 63  
E-mail : jackynicole.blanc@wanadoo.fr

## DERNIÈRE MINUTE

## Le recensement est utile à chacun de nous Pensez-y !

**Toute la population vivant à Martillac sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007**

**Martillac fait partie du groupe de communes recensées en 2007.**

**Les communes de moins de 10 000 habitants**, comme **Martillac**, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

**À partir du 18 janvier 2007**, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

**Si vous êtes souvent absent de votre domicile**, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 17 février 2007.**

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 05 56 72 71 20.**

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à partir de janvier 2008.

## Harmonie des Graves de Montesquieu

### Nouveau nom pour la Société Philharmonique Martillac Saint-Médard d'Eyrans

La Société Philharmonique Saint-Médard d'Eyrans s'appellera désormais **HARMONIE DES GRAVES DE MONTESQUIEU**. Ainsi en a décidé l'Assemblée Générale réunie le 20 septembre 2006.

Après un centième anniversaire joyeusement fêté en juillet dernier au château de Rochemorin, l'harmonie bouillonne de projets : animations à Martillac et ailleurs, peut-être à Bibbona, concerts originaux.

Elle serait très heureuse d'accueillir de nouveaux musiciens de tous âges et de tous niveaux (la musique rassemble) les mercredis à 20h30 à la salle polyvalente.

Contacts :

Président : Jacques DUBERN au 05 56 72 76 61  
Trésorière : Hélène MOUNIER 05 56 72 76 33



## Comité des fêtes

Le comité des fêtes clôturait la saison 2005/2006 par une sortie canoë sur le Ciron le samedi 08 juillet. Après 2 bonnes heures à braver les « rapides », les 25 participants se retrouvaient autour d'un pique-nique bien mérité.



Les enfants pouvaient profiter de la douceur de l'eau pendant l'après midi et les parents se reposer des efforts de la matinée. Cette journée fut appréciée par les participants et sera certainement à renouveler.

## Fête de la musique édition 2007

Le 21 juin prochain, l'OMSLC souhaite renouveler la fête de la musique à Martillac. Afin d'associer le maximum de martillacais à cette manifestation, nous faisons appel aux talents connus et cachés. Si vous souhaitez participer, si vous connaissez des musiciens intéressés, prenez contact avec Pascal Thomazet au 06 86 28 68 90 ou Francis Doré au 06 85 67 83 72.



## TENNIS

Le lâcher de ballons

A l'issue de son traditionnel tournoi dont les finales se sont déroulées le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le Tennis Club Martillacais, sponsorisé cette année par les artisans, commerçants et entreprises de MARTILLAC, a célébré son vingtième anniversaire.

A cette occasion, une exposition de photographies retraçant la vie du club de son origine à nos jours a permis de remonter le temps.

Cette manifestation, à laquelle avaient également été conviés les anciens adhérents, a permis à chacun de constater combien l'évolution du club avait été importante depuis sa création, ne serait-ce qu'au niveau des aménagements et des structures.

Après un lâcher de ballons organisé pour les enfants, le Maire, Jean CLAVERIE, a procédé à la remise des coupes de la municipalité récompensant les gagnants du tournoi « jeunes ».



Les enfants attendent leurs prix

### Dans le groupe d'Antoine LECERF :

- > **Les grands** - Finaliste : Firmin GARNUNG  
- Vainqueur : Yohannes MOGES
- > **Les moyens** - Finaliste : Maxime MERAZ  
- Vainqueur : Arnaud LALANNE
- > **Les jeunes**
  - Consolante - Finaliste : Baptiste IMBERT  
- Vainqueur : Mathieu DELAÎTRE
  - Tableau 1 - Finaliste : Bastien BLAUDEZ  
- Vainqueur : Adrien BIDON

### Dans le groupe de Marie LASSERRE :

- > **Les grands** - Finaliste : Amaëlle BRIGNOLI  
- Vainqueur : Alexandre MARC
- > **Les petits** - Finaliste : Chloé ROCHE  
- Vainqueur : Benjamin BACARIA

Chez les adultes, des rencontres acharnées jouées dans une ambiance cordiale et sympathique, ont permis de départager les gagnants dans chaque catégorie :

- > **Double mixte** - Finalistes : Géraldine BACARIA et Jean-Luc DUCASSE  
- Vainqueurs : Amandine BACARIA et Christophe COURBES
- > **Simple homme**
  - Consolante - Finaliste : Lionel PEYROUT  
- Vainqueur : Patrice IMBERT
  - Tableau 1 - Finaliste : Franck MICHELIZZA  
- Vainqueur : Daniel BLAUDEZ

Les petits



Le repas de fin de saison, au cours duquel les participants ont pu suivre un match de l'équipe de France de football sur écran géant dans une ambiance particulièrement débridée, a clôturé cette manifestation.

Pour tous renseignements concernant la pratique du tennis, une permanence est assurée au club tous les samedis entre 16h30 et 19 heures.

Vainqueur et finaliste simple hommes



Les jeunes (tableau 1)





## Club des Aînés ruraux

**Ce jeudi 21 SEPTEMBRE 2006, les adhérents du Club des Aînés Ruraux Martillacais ont été les témoins des noces de diamant de Monsieur et Madame YCART**

Monsieur le Maire a symboliquement demandé à Monsieur et Madame YCART, de renouveler leurs vœux d'union. La célébration de leur mariage avait eu lieu 60 ANS auparavant.

Devant l'assistance du Club des Aînés Ruraux Martillacais habillés pour la circonstance, les noces de diamant ont pu être célébrées. Nos « jeunes mariés » ont reçu, de la part de la mairie et des adhérents du club des Aînés Ruraux Martillacais, 2 très jolies compositions florales, une carafe de vin ainsi qu'un coffret de 3 bouteilles de vin d'un château martillacais. Après le vin d'honneur partagé entre le personnel de la mairie et les adhérents du club, la cérémonie s'est poursuivie au restaurant à Isle St Georges. Les souvenirs restent, les moments présents comptent. Chacun est rentré chez lui après avoir passé une très bonne journée.

Un très grand merci à Monsieur le Maire et à son personnel municipal pour avoir su fêter avec les Aînés Ruraux les noces de diamant de Monsieur et Madame YCART.

Une réflexion : « *Domage, j'aurais tant voulu être à leur place !!! Les aléas de la vie ont fait que ... Qu'à cela ne tienne, les souvenirs heureux restent dans mon coeur, j'en suis la ou le seul bénéficiaire.* »



### Le Club des Aînés Ruraux Martillacais se projette vers l'avenir

> **Le club des aînés ruraux martillacais, crée son décor théâtral.** Des mannequins (Monsieur et Madame) assis devant l'âtre flamboyant se remémorent les bons et mauvais souvenirs de leur vie commune. **Le scénario qui sera pensé par les adhérents du club, les élèves martillacais et d'autres bénévoles créatifs** pourra être parlé lors d'une représentation théâtrale ou écrit sous forme de bande dessinée.

> **Le club participera au carnaval du mois de mars 2007** : le décor théâtral sera le thème choisi.

> **Le club présentera ses travaux tricotés, peints, crochetés ou cousus au concours organisé par l'inter-club des Graves**

lors de la fête des grand-mères en mars 2007. Les personnes intéressées par ce concours pourront se joindre au club.

Les travaux seront faits au domicile de chacun. Les motifs obligatoires sont : *le brin de muguet ou la grappe de raisin.*

Un thème bien précis est souhaitable. Celui choisi par le club est *la cure thermale.*

Pour en savoir plus, il suffit de vous adresser à Katherine DELWAULLE au 05 56 30 98 13 ou au 06 10 40 68 69.

> **Les voyages font également partie des projets du Club des Aînés Ruraux Martillacais** qu'il partage avec les clubs du canton de la Brède ou de la Fédération départementale de la Gironde. Sont en cours d'élaboration :

- **Le pas de Calais** (le littoral, Montreuil sur Ternoise, Arras...), **Londres, Bruges.**
- **La Vendée** (l'île de Noirmoutier, le Puy de Fou, la thalasso).
- **La Tunisie, la Croatie.**

**Les clubs d'Aînés Ruraux n'ayant pas l'agrément tourisme demandent aux agences de voyage de leur offrir le rapport qualité prix correspondant à leur attente.**

Katherine DELWAULLE  
Présidente  
du Club des Aînés Ruraux Martillacais

### Calendrier des associations

Mois	Date	Association	Manifestation	Lieu
Novembre 2006	Vendredi 3 et Samedi 4	Office de Tourisme	Inauguration Office de Tourisme	Plave Vayssière
	Samedi 18	GALA	Soirée	Salle polyvalente
	Samedi 25	AMPI	Soirée orientale	Salle polyvalente
	Dimanche 29	Aînés Ruraux	Repas	Salle polyvalente
Décembre 2006	Samedi 9	Comité des fêtes	Loto	Salle polyvalente
	Dimanche 10	Aînés Ruraux	Loto	Salle polyvalente
	Samedi 16	Secours Populaire	Arbre de Noël	Salle polyvalente
	Dimanche 17	Comité des fêtes	Arbre de Noël	Salle polyvalente
		USM	Arbre de Noël	Salle polyvalente
	Mercredi 20	Aînés Ruraux	Bûche de Noël	Salle polyvalente
	Vendredi 22	CLSH	Soirée	Salle polyvalente
	Dimanche 31	USM, DOJO, CABO	Réveillon du 1 <sup>er</sup> de l'An	Salle polyvalente

Autres dates à l'intérieur du bulletin.

## ETAT CIVIL



### Ils sont nés

30/06/2006 Célia BERJON  
03/07/2006 Inès MERLIN  
26/07/2006 Sacha CAHUZAC  
01/08/2006 Théo RICHARD  
11/09/2006 Élaïa CURNIL  
08/09/2006 Salomé BENOIT

### Ils se sont mariés

22/07/2006 Éric LE FUR et Nadine DAILLANT  
29/07/2006 Jean-Louis TERRADE et Jessica DANGOUMAU  
05/08/2006 Olivier HOARAU et Maylis GEIMON  
17/08/2006 Éric WYLIE et Christine BROUSSAUDIER

### Ils nous ont quittés

03/07/2006 Louis BERAUD-SUDREAU  
29/09/2006 Amélie MOUSTROU Veuve COURTADE  
01/10/2006 Renée BENQUET Veuve BORTOLASO

Journal d'informations de la Commune de MARTILLAC

Directeur de Publication : Jean CLAVERIE

Comité de Rédaction : Bureau Municipal

Photos : Mairie de Martillac, S.DIGIT, John LAGOUYEYTE (la cueillette des champignons - page 7)

Conception : S.DIGIT 05 40 120 120 (Cestas)

Impression : imprimerie LAPLANTE 05 56 97 15 05

Mairie de MARTILLAC - 14, avenue Charles de GAULLE - 33650 MARTILLAC

Tél. 05 56 72 71 20 - Fax 05 56 72 65 78 - E-mail : mairie-martillac@wanadoo.fr

COMMUNE DE  
MARTILLAC

